



# Rapport annuel

## 2016



# Communes desservies

---

575

km de conduites de gaz

---

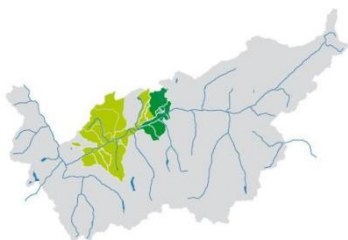
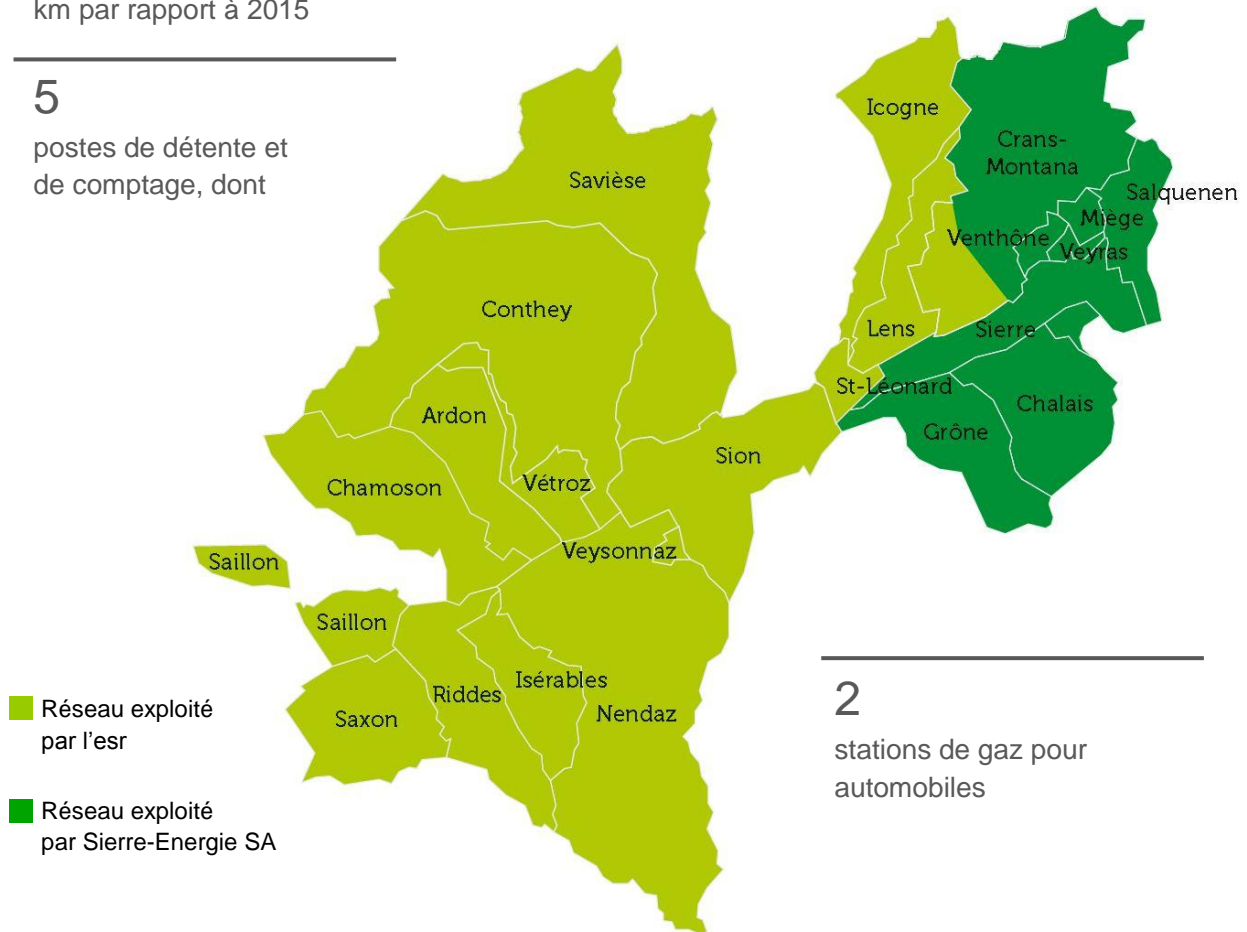
+23

km par rapport à 2015

---

5

postes de détente et  
de comptage, dont



## Société

---

Société fondée le 13 février 1930, Sogaval a pour but la production, l'achat, la commercialisation et la distribution de gaz, de chaleur et de froid.

## Organes de la société

---

### Participation au capital-actions

Ville de Sion : 60%

Ville de Sierre : 40%

### Conseil d'administration

MM.	Mario Rossi	Président	Conseiller municipal, Sierre
	Philippe Varone	Vice-président	Conseiller municipal, Sion
	Jean-Albert Ferrez	Administrateur- Délégué	Directeur général de l'Energie de Sion-Région SA
	Nicolas Antille		Directeur de Sierre-Energie SA
	Pierre Berthod		Conseiller municipal, Sierre
	Christian Bitschnau		Conseiller municipal, Sion
	Florian Chappot		Conseiller municipal, Sion

### Secrétaire du Conseil d'administration

Mme Valérie Bonvin

### Organe de révision

SCF Révision SA, Sion

### Gestion

L'Energie de Sion-Région SA

### Exploitation

L'Energie de Sion-Région SA  
Sierre-Energie SA

## Administration

---

Lors de l'Assemblée générale du 15 juin 2016 Monsieur Christian Bitschnau a été nommé membre du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Vincent Pellissier démissionnaire lors de l'Assemblée générale 2015.

# Généralités

## L'année gazière en Suisse

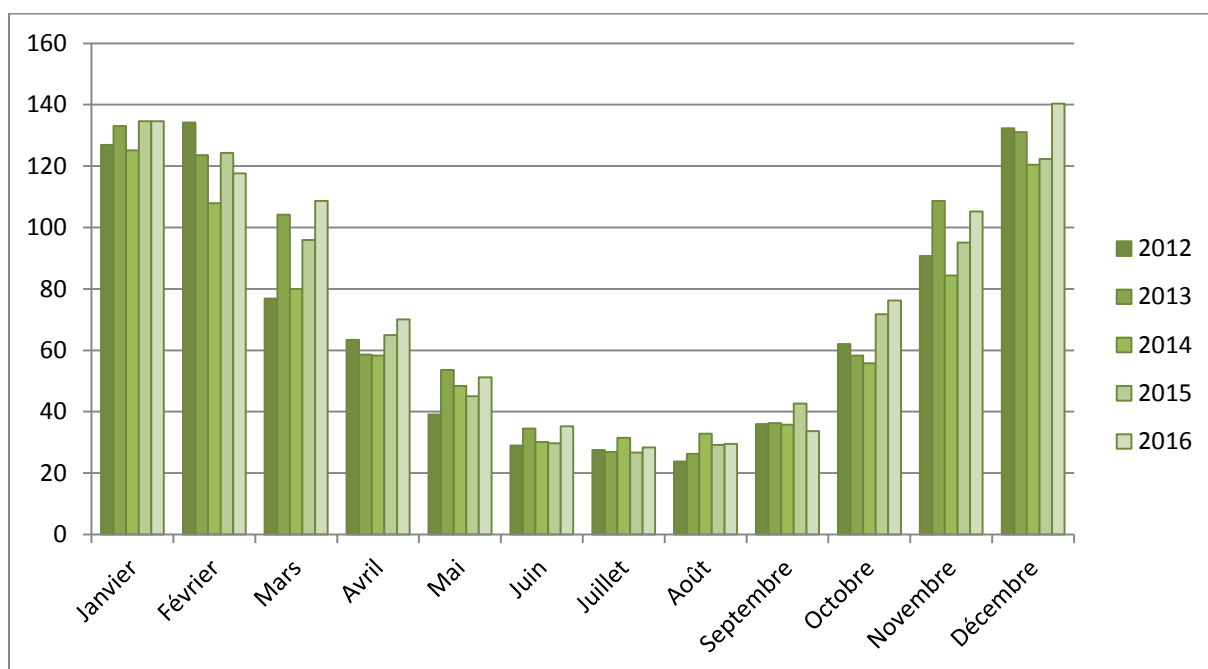
39'029 GWh de gaz naturel et de biogaz ont été vendus en Suisse en 2016. La hausse de 5% par rapport à 2015 est due avant tout à l'augmentation des degrés-jours de chauffage (+6.7%). Trois quarts de la population suisse ont accès au gaz naturel grâce à son réseau de quelque 20'000 km de conduites. Un bon tiers de la consommation suisse de gaz naturel est absorbé par l'industrie, qui l'utilise principalement pour la production d'énergie de processus.

Par le truchement de son Fonds biogaz, l'ASIG encourage les nouvelles installations qui injectent du biogaz dans le réseau gazier. En 2016, les aides versées à ce titre se sont montées à environ 2,8 millions de francs. Grâce à cet encouragement, les quantités de biogaz injecté dans le réseau suisse s'accroissent d'année en année : elles se sont inscrites à 308 GWh en 2016, contre 262 GWh en 2015, en hausse de près de 18%. L'injection de biogaz ne profite pas de la rétribution du courant prix coûtant (RPC).

# Consommations

Durant cet exercice, Gaznat SA, actionnaire suisse romand de Swissgas SA, a transporté 11'599 mio de kWh de gaz naturel correspondant à 29.7 % de la consommation totale de gaz en Suisse. La consommation totale de gaz sur le territoire du canton du Valais s'est élevée à 2'193 millions de kWh, soit le 18.9% de la consommation de Gaznat SA et le 5.6 % de la consommation suisse. Pour ce qui est de Gazoduc SA, le transport de gaz s'est élevé à 1'071 mio de kWh, contre 1'023 en 2015, soit une augmentation de 4.7 %.

En 2016, la quantité de gaz transportée par Sogaval s'est élevée à 931 millions de kWh, soit une augmentation de 5.4 % par rapport à 2015. Les ventes de gaz naturel carburant se sont élevées à 829'654 kWh en 2016 (contre 863'072 kWh en 2015).



Gaz distribué (GWh)

## Infrastructures

---

Le déploiement du réseau gaz s'est poursuivi activement à l'est de Salquenen ainsi que sur les zones de Saillon, Saxon et Chamoson. Sur la commune de Savièse les premiers clients ont été raccordés dans le village d'Ormône.

Les travaux de raccordement de la station de Vercorin ont débuté à la hauteur de Chalais. Dans le cadre du remplacement de la Télécabine de la Piste de l'Ours, Sogaval a saisi l'opportunité d'une fouille multiénergies pour intégrer une conduite HP en vue du raccordement des bâtiments de Thyon 2000.

Le nouveau poste de détente et de comptage de Saillon dont les travaux ont démarré à l'automne 2015, a été inauguré le 14 septembre 2016. Cette nouvelle construction a permis de raccorder la commune de Saillon ainsi que les communes environnantes de Riddes, Saxon, Isérables, Chamoson et Leytron. Le bouclage du réseau de Nendaz sera également réalisé avec cette installation.

L'inauguration a eu lieu sur le site, à proximité de la Step de Saillon, en présence de M. Roland Moret, Vice-Président de la commune de Saillon, M. Mario Rossi, Président de Sogaval et M. René Bautz, Directeur général de Gaznat SA.



De g. à dr. M. René Bautz, M. Mario Rossi et M. Roland Moret

## Projets

---

### Sogaval : partenaire du chauffage à distance

En complément de ses activités historiques, Sogaval se positionne comme le partenaire de référence dans les projets de chauffage à distance.

Sogaval est actionnaire à hauteur de 23 % de Crans-Montana Energies SA, propriétaire du chauffage à bois au cœur de la station de Montana. Cette installation prévoit une production d'environ 11 GWh/an. Elle chauffera à terme plus de 200 bâtiments privés et publics sur le Haut-Plateau grâce au bois de la région. Le projet de centrale de chauffe à plaquettes est presque finalisé. Le réseau du Vallon du Zier est opérationnel.

En prévision d'un déploiement d'un CAD en ville de Sion, la Ville de Sion, l'UTO et Sogaval ont annoncé au mois de septembre 2016 le lancement du mandat d'études approfondies du projet. Ce dernier permettra de valoriser annuellement près de 100 GWh de récupération de chaleur provenant de l'UTO.

Sogaval a également, en relation avec les communes concernées, étudié plusieurs autres projets de chauffage à distance de moindre importance, mais dont la faisabilité n'a pas pu être établie.

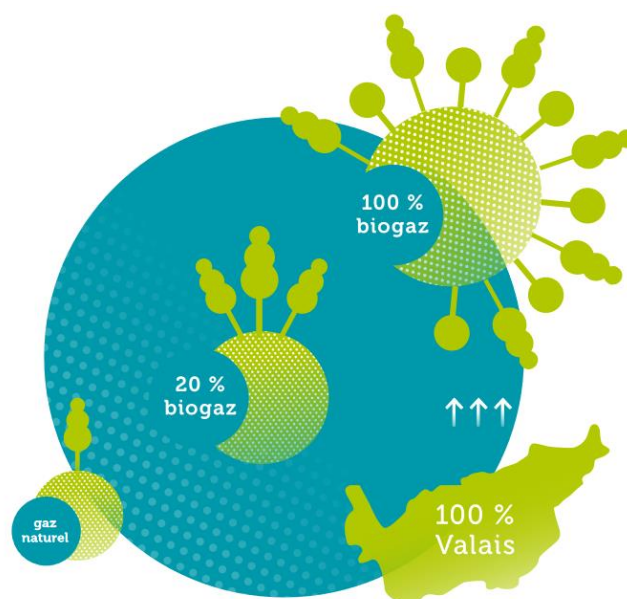
## Energies renouvelables

---

### Produits Valbiogaz

Sogaval est actionnaire à 25% de l'usine de méthanisation GazEI. GazEI est alimentée par des déchets verts récupérés par la société Ecobois Recyclage SA et provenant notamment des 35 communes membres de l'Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO). Au terme d'un processus complexe de purification, le biogaz est injecté en totalité dans le réseau Sogaval. Quelque 12 GWh de biogaz doivent sortir annuellement de l'usine.

Afin de valoriser la production de biogaz, Sogaval permet à ses clients de souscrire à deux produits Valbiogaz. Les clients ont ainsi la possibilité d'être fourni partiellement (20%) ou en totalité en biogaz.



# Gestion des risques

---

## **Gestion des risques**

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise, aussi bien au niveau de la conduite quotidienne des affaires que lorsqu'il s'agit de définir les orientations stratégiques. Elle vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités de Sogaval SA.

## **Risques liés aux prix de l'énergie**

Sogaval SA acquiert son énergie via Gazoduc SA, dont elle est partenaire. Le prix du gaz naturel acheté est influencé par le prix de l'approvisionnement de Gazoduc SA auprès de Gaznat SA qui est régi contractuellement et demeure stable.

## **Risques liés aux taux d'intérêts**

Sogaval SA n'est que très peu exposée à ce risque vu la conclusion de contrats de prêt à long terme à des échéances échelonnées, en monnaie nationale et à un taux d'intérêt fixe.

## **Risques liés aux crédits**

Le risque de crédits concerne les clients qui ne remplissent pas leurs engagements. Au vu du nombre élevé de ses clients et de leur répartition géographique, Sogaval SA n'est que faiblement exposée à des risques de crédits significatifs. Bien que faibles, ces risques sont couverts par une provision adéquate sur les créances douteuses.

## **Risques liés aux liquidités**

Les risques liés aux liquidités sont ceux qui découlent du fait que Sogaval SA ne puisse pas honorer ses obligations à temps ou les rémunérer à un prix correct (cas des intérêts négatifs). L'Unité d'affaires Finances de l'esr est responsable de la liquidité et du financement, dont les risques liés font l'objet d'une supervision hebdomadaire de la part de la Direction.

## **Principales activités liées à la gestion des risques effectuées en 2016**

En tant que partenaire de Gazoduc SA, Sogaval SA participe aux réflexions stratégiques en lien avec l'avancement de l'ouverture du marché du gaz naturel et en évalue les risques et opportunités.

### *Exploitant SIESA*

SIESA veille continuellement au respect des règles de son système de contrôle interne.

Le système qualité fait l'objet de révisions régulières. En outre, l'introduction en cours de la gestion électronique des documents dans plusieurs domaines clés permet une mise à jour des processus et contribue au respect de ces derniers.

### *Exploitant esr*

Les inventaires assurés par Sogaval ont fait l'objet d'une réévaluation complète. Pour le premier trimestre 2017, une analyse détaillée des couvertures d'assurance-choses et RC sera confiée à un organisme interne.

L'ensemble du personnel a suivi une formation de sensibilisation à la communication avec les clients. Un exercice incendie a été réalisé et a concerné ses bâtiments de la rue de l'Industrie, à Sion. Il a permis d'affiner la préparation et les comportements à adopter par le personnel en cas de sinistre. Le système de contrôle interne a cerné les processus-clés de l'entreprise en matière de risques financiers et met en évidence le niveau de contrôle intégré aux activités. Il fait l'objet de révisions régulières.



# Compte de résultat de l'exercice 2016

(KCHF)	2016	2015
<b>Produits</b>		
<b>Produits nets des ventes de biens et des prestations de services</b>	<b>51'203</b>	<b>50'492</b>
Fourniture et transport de gaz naturel	50'058	49'440
Autres ventes et prestations de services	1'145	1'052
<b>Total des produits</b>	<b>51'203</b>	<b>50'492</b>
<b>Charges</b>		
<b>Charges d'achat</b>	<b>-36'387</b>	<b>-36'393</b>
Achat de gaz naturel	-36'387	-36'393
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-5'523</b>	<b>-4'799</b>
Charges d'exploitation	-2'887	-2'650
Charges d'administration	-1'321	-1'240
Marché clients	-1'315	-909
<b>Amortissement et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé</b>	<b>-3'137</b>	<b>-2'372</b>
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
Charges financières	-1	-1
Produits financiers	20	21
<b>Impôts directs</b>	<b>-1'595</b>	<b>-1'647</b>
<b>Attribution aux provisions</b>	<b>-2'595</b>	<b>1'065</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-49'218</b>	<b>-46'256</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1'985</b>	<b>4'236</b>

## Bilan / Actif

---

(KCHF)	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2015
<b>Actif circulant</b>		
<b>Trésorerie et actifs détenus à court terme</b>	<b>5'132</b>	<b>3'348</b>
Liquidités	5'132	3'348
<b>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</b>	<b>7'662</b>	<b>7'911</b>
Créances envers des sociétés proches	7'548	7'429
Créances envers des tiers	414	782
Provision pour pertes sur créances	-300	-300
Autres créances à court terme	858	362
Stocks et prestations de services non facturées	27	26
Actifs de régularisation	0	2
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>13'679</b>	<b>11'649</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2'002</b>	<b>2'438</b>
Actions Gazoduc SA	583	583
Actions GazEl SA	1'278	1'615
Actions Crans-Montana Energies SA	131	230
Parts sociales ASIG	10	10
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>28'957</b>	<b>22'893</b>
Réseaux de transport et de distribution	23'956	19'231
Installations diverses	5'001	3'662
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>30'959</b>	<b>25'331</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>44'638</b>	<b>36'980</b>

# Bilan / Passif

---

(KCHF)	Bilan au 31.12.2016	Bilan au 31.12.2015
<b>Capitaux étrangers</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<hr/>		
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</b>	<b>17'945</b>	<b>10'340</b>
Dettes envers des sociétés proches	5'819	2'551
Dettes envers les tiers	12'126	7'789
<hr/>		
Autres dettes à court terme (sans intérêts)	4	4
Passifs de régularisation	520	600
<hr/>		
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<hr/>		
<b>Provisions et postes analogues prévus par la loi</b>	<b>21'530</b>	<b>19'334</b>
Provision pour grosses réparations	665	665
Autres provisions	20'865	18'669
<hr/>		
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>39'999</b>	<b>30'278</b>
<hr/>		
<b>Capitaux propres</b>		
<hr/>		
<b>Capital social</b>		
Capital-actions	1'200	1'200
<hr/>		
Réserve légale issue du bénéfice	1'100	1'100
Bénéfices cumulés	354	166
Bénéfice de l'exercice	1'985	4'236
<hr/>		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4'639</b>	<b>6'702</b>
<hr/>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>44'638</b>	<b>36'980</b>
<hr/>		

# Tableau des flux de trésorerie

(KCHF)	2016	2015
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	1'985	4'236
<b>Produits et charges non monétaires</b>		
Amortissements participations financières	436	0
Amortissements des immobilisation	2'701	2'372
Variation provision fluctuation des prix	-1'650	-3'000
Variation provision réseaux de chaleur	3'846	4'054
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation avant variation du fonds de roulement (capacité d'autofinancement)</b>	<b>7'318</b>	<b>7'662</b>
Variation des actifs d'exploitation	-246	1'722
Variation des passifs d'exploitation	7'525	-4'093
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations financières	0	-138
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	-8'765	-5'385
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</b>	<b>-8'765</b>	<b>-5'523</b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiement des dividendes	-4'048	-4'048
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>-4'048</b>	<b>-4'048</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>		
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>1'784</b>	<b>-4'280</b>
Trésorerie au début de l'exercice	3'348	7'628
<b>TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>5'132</b>	<b>3'348</b>

# Annexe aux comptes

---

## 1. But et activité

Sogaval SA est une société de droit suisse dont le siège est à Sion. La société a pour buts la production, l'achat, la commercialisation et la distribution de gaz, de chaleur et de froid. Elle pourra s'intéresser à toutes entreprises en rapport direct ou indirect avec son but, notamment prendre des participations dans toutes sociétés s'occupant de gaz, de chaleur, de froid ou d'énergies similaires.

## 2. Principes comptables utilisés

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables du droit suisse, en particulier sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après :

### Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur économiquement nécessaires.

### Marchandises et matériaux en stock

Une correction de valeur globale d'un tiers a été imputée sur les stocks.

### Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements économiquement justifiés.

Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la base des durées suivantes :

	<b>Années</b>	<b>Méthode</b>
Réseaux de distribution	30	Linéaire
Postes de détente et autres installations	25	Linéaire
Compteurs	15	Linéaire

---

<b>(KCHF)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
La dissolution nette de réserves latentes se monte à :	170	403

## 3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société n'a pas de personnel. La gestion administrative et technique est effectuée par le personnel de l'esr et de SIESA.

#### 4. Raison de commerce, forme juridique et siège des entreprises dans lesquelles une participation importante est détenue

Pour toutes les participations la part du capital est identique à la part des droits de vote.

<b>(KCHF)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Gazoduc SA, société anonyme, siège à Sion</b>		
Capital-actions	1'125	1'125
Participation à 43.8%, valeur nominale	493	493
Valeur comptable	583	583
<b>GazEI SA, société anonyme, siège à Vétroz</b>		
Capital-actions	6'000	6'000
Participation à 25%, valeur nominale	1'500	1'500
Valeur comptable	1'278	1'615
<b>Crans-Montana Energies SA, société anonyme, siège à Montana</b>		
Capital-actions	1'000	1'000
Participation 23%, valeur nominale	230	230
Valeur comptable	131	230
<b>Honoraires de l'organe de révision</b>		
Prestations en matière de révision	5	4

# **Proposition de répartition du bénéfice**

---

## **au 31 décembre 2016**

---

**(CHF)**

**31.12.2016**

---

### **Bénéfice disponible**

Bénéfices cumulés	354'556.06
Bénéfice de l'exercice	1'984'755.65

---

<b>Montant à disposition</b>	<b>2'339'311.71</b>
------------------------------	---------------------

---

### **Proposition d'utilisation**

---

Attribution des dividendes	2'000'000.00
Report à compte nouveau	339'311.71

---

<b>Total comme ci-dessus</b>	<b>2'339'311.71</b>
------------------------------	---------------------

---

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

La Secrétaire

Mario Rossi

Valérie Bonvin

Sion, le 26 avril 2017

# Rapport de l'organe de révision

---



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Sogaval SA

SION

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Sogaval SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 27 avril 2017

SCF Révision SA

Claude Nançoz  
Expert-réviseur agréé  
(Responsable du mandat)

Christelle Coudray  
Réviseur agréé





